

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 497

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 42 DECIES**Mission « Économie »**

I. – À l’alinéa 8, supprimer les mots :

« de service universel postal ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par le mot :

« postal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.